

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 14 POUR : 14 CONTRE : / ABSTENTION : /	<u>L'an deux mille vingt-deux</u> <u>Le 05 avril à vingt heures trente minutes</u> Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Cernex, sous la présidence de Monsieur le Maire, Vincent TISSOT. <u>Date de convocation :</u> Le 31 mars 2022 <u>Secrétaire de séance :</u> Gaël MENETRIER
<u>Présents :</u> Vincent TISSOT, Nadine CUSIN, André SEIFERT, Thierry DEFFAYET, Pascal GROSFORT, Odette LAUDE, Virginie JACOTTET, Jérôme WAHL, Agnès RICHARD, Delphine BACHELLERIE, Estelle SIMONIN, Gaël MENETRIER, Cécile CASSOU-LENS, Martin PHILIPPS <u>Absent(e)(s) avec procuration :</u> <u>Absent(e)(s) sans procuration :</u> Arnaud POLLET	

Délibération n° D22-01

Objet : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET PRINCIPAL 2021

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion, dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

- 1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
 - 2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
 - 3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
- **DECLARE** que le Compte de Gestion, dressé, pour l'exercice 2021, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

Le Maire ,
Vincent TISSOT



Certifiée exécutoire le 06/04/2022
Transmise en Sous-Préfecture le 06/04/2022
Affichée le 06/04/2022